



Marché public de fournitures n° 19 016 PNCAL

Procédure Adaptée (MAPA) article R2123-1 du Code de la Commande Publique

Fourniture d'un véhicule d'exposition pour le Parc national des Calanques

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

PARC NATIONAL DES CALANQUES
141 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. 04 20 10 50 00

Marseille, décembre 2019
Le présent document contient 7 pages

Table des matières

OBJET DU MARCHÉ ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	2
Parties contractantes au sens du présent document.....	2
Documents de référence et abréviations utilisées.....	2
Objet du marché.....	3
Variantes & option.....	3
Type de marché et procédure.....	4
Durée du marché/délai d'exécution.....	4
Désignation du comptable assignataire.....	4
CONDITIONS DE CONSULTATION.....	4
Condition de participation.....	4
Groupement.....	4
Validité de l'offre	4
Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation.....	4
Publicité.....	4
Conditions de retrait du DCOE.....	4
Présentation des offres.....	5
Jugement des offres.....	6
Conditions de dépôt des offres.....	6
Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement.....	6
Copie de sauvegarde de l'offre	6
Dispositions diverses.....	6
Négociation.....	6
Modification en cours d'exécution.....	7
Avenant	7
Exclusivité.....	7
Renseignements complémentaires.....	7

OBJET DU MARCHÉ ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Parties contractantes au sens du présent document.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DES CALANQUES, établissement public administratif représenté par François BLAND nommé par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 23 avril 2013.

Le MAITRE D'OUVRAGE est le POUVOIR ADJUDICATEUR représenté par la personne responsable du marché, chargée de diriger et de contrôler l'exécution des prestations et de proposer leur réception et leur règlement.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR..

Documents de référence et abréviations utilisées

La consultation fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- C.C.A.G. FCS : Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services
- C.C.T.G. FCS : Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services
- C.C.P. Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

Ces documents ne sont pas annexés au présent document.

Objet du marché

La consultation porte sur la fourniture et la livraison d'un véhicule d'exposition pour le Parc national des Calanques, d'une longueur comprise entre 5,00 m et 6,00 m et d'un PATC de moins de 3,5 tonnes . Il sera composé d'un véhicule utilitaire léger de type châssis-cabine avec cellule d'exposition, doté d'une cabine de 2 à 3 places, d'une motorisation électrique ou essence ou diesel ou à faible impact environnemental, (4 variantes imposées par le pouvoir adjudicateur) et d'un châssis équipé d'une cellule d'exposition avec porte et hayon.

Ce véhicule est destiné à être utilisé à l'année par les agents du Parc national des Calanques, pour assurer l'ensemble de leurs missions d'accueil, d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement ainsi que de médiation sur les 4 communes du Parc national des Calanques : Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune ainsi que sur les communes environnantes.

Le marché concerne :

•la conception, la construction, la fourniture du véhicule, dans les conditions prévues par le CCTP du marché,

•les essais de bon fonctionnement de tous les équipements et la mise en service du véhicule, dans les conditions prévues par le CCTP du marché, avant expédition et sur site,

•la garantie pièces et main d'œuvre,

•la documentation technique complète du véhicule et de tous les équipements ; les équipements et prestations font l'objet d'un descriptif technique au CCTP du marché.

•la livraison du véhicule au siège des secteurs territoriaux du Parc national des Calanques Impasse Paradou Bât. A4 13009 MARSEILLE.

Code CPV : 34100000 véhicules à moteur

Variants & option

Le pouvoir adjudicateur impose la présentation de quatre variantes relatives à la motorisation, selon l'article R2151-9 du CCP, sans présentation d'une offre de base :

- Variante 1 : motorisation électrique
- Variante 2 : motorisation essence
- Variante 3 : motorisation turbo-diesel
- Variante 4 : motorisation à faible impact environnemental au choix du fabricant.

Ces variantes ne remettent pas en cause le projet de base et ne pourront pas porter sur d'autres éléments. Aucune autre variante n'est autorisée. Les exigences minimales des variantes sont portées dans le CCTP au paragraphe 4.3 Caractéristique Générales.

Toute proposition de variante qui ne respecterait pas les exigences du CCTP les concernant, ni celles de leur présentation constituerait une offre irrégulière qui pourrait être rejetée. Celle qui remettrait en cause le projet de base, constituerait une offre inappropriée, non régularisable.

Ces variables exigées ne viennent pas en plus d'une offre de base, mais sont des solutions alternatives adaptées au besoin. Le candidat remplira un acte d'engagement par variante.

Les variantes seront jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités. Il n'y a pas d'option prévue.

Type de marché et procédure

Marché unique de fourniture courante, passé selon la procédure dite adaptée conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Durée du marché/délai d'exécution

Le délai d'exécution s'entend à compter de la date de réception de la notification du marché qui pourra valoir ordre de service pour le démarrage des prestations/fournitures.

Le délai de livraison souhaité est de 4 mois à compter de la date de réception de la notification. Toutefois, le candidat précisera son délai dans l'acte d'engagement du présent document qui représentera le délai contractuel.

Le Maître d'ouvrage sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution des prestations. La procédure de l'ordre de service sera à chaque fois utilisée.

Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable pour le Parc national des Calanques est :
Madame Chantal BOUTEILLE
AFB Agence Française de la Biodiversité, pôle de Montpellier
Immeuble Tabella 125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

CONDITIONS DE CONSULTATION

Condition de participation

Exclusion : Les entreprises ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du C.C.P, articles L2141-1 à 6.

Elles doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R2142-1. Elles doivent justifier de leur capacité à mener à bien les travaux définis dans le C.C.T.P.

Groupement

Il est demandé au prestataire de se mettre en capacité de réaliser, avec toutes les compétences requises, les différentes parties de la demande.

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les prestations des membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

Composition du groupement : les membres du groupement présentant une offre ne peuvent pas s'engager auprès de plusieurs groupements. Toute présence d'un même candidat dans plusieurs groupements entraînera l'élimination de ces offres.

Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est de trois mois.

Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation

Publicité

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) est publié sur le profil d'acheteur du Parc national des Calanques, son site Internet <http://www.calanques-parcnational.fr/>, rubrique "Marchés publics" ainsi que sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) www.marches-publics.gouv.fr.

Conditions de retrait du DCOE

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr. Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

Tous les renseignements complémentaires seront mis en ligne sur la Plate-forme des marchés. Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme : il ne pourra donc pas apporter les renseignements/précisions complémentaires demandés par un autre candidat.

Présentation des offres

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

1/ Pièces de la candidature :

Attestations

- Assurance professionnelle. Dans le cas d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, celui-ci devra couvrir sa responsabilité spécifique de mandataire par une extension de garantie couvrant sa solidarité.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

Capacité économique, technique et financière

- DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)
- DC2 (ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)
- Kbis

- Le candidat devra offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles permettant la réalisation des prestations. La preuve de sa capacité peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références de prestations, en lien avec le présent marché.

- Références et moyens : le prestataire fournira une liste de fournitures similaires de moins de trois ans. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

2 / Projet de marché comprenant :

- Le DCOE comprenant le RC, le CCAP, le CCTP, l'AE et annexes dûment remplis, datés et signés
- Un bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
- Un D.P.G.F. (décomposition du prix global et forfaitaire) fourni par le candidat portant décomposition du prix pour chacun de ses éléments : fourniture du véhicule utilitaire léger de type châssis-cabine, **avec motorisation pour chacune des 4 variantes imposées**, et cellule d'exposition. (ce prix devra inclure les frais liés au transport, à la mise en route et aux essais).
- Un devis descriptif détaillé pour les 4 variantes imposées.
- Un mémoire technique spécifique à ce marché, détails techniques : moteur, équipements... Le candidat indiquera les spécifications techniques détaillées du véhicule ainsi que les performances
- Les fiches techniques des équipements, des moteurs
- Le planning et les délais
- Les plans dits d'exécution selon les conditions définies au CCTP

- Les certificats de qualité afférents à la fourniture proposée
- Un document précisant la durée et le contenu des garanties proposées ainsi que les délais et lieux d'intervention.
- R.I.B.

En cas de sous-traitance,

- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement, le montant que le candidat entend sous-traiter : DC4
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.

En cas de co-traitance,

- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations sociales et fiscales de moins de six mois.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont été déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et de cet espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

EXAMEN DES CANDIDATURES : dans le cas de pièces manquantes, le pouvoir adjudicateur pourra demander à tous les candidats de compléter leur dossier de candidature, selon l'art. R2144-2 et 6 du CCP.

Jugement des offres

Les variantes imposées seront jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue, selon les critères et leur pondération respective ci-dessous :

Valeur économique : 40%

Valeur technique de la proposition : 60%

Sous-critères :

30 % Valeur technique du véhicule et de ses équipements

15 % Valeur de la garantie proposée (durée et contenu)

5 % Valeur des références du constructeur

10 % Valeur des qualités éco-responsables

Conditions de dépôt des offres

Date et heure limites de réception des offres : 24/12/2019 - 12h00

Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement

Les dossiers seront obligatoirement déposés sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Copie de sauvegarde de l'offre

Il est demandé **IMPÉRATIVEMENT** l'envoi d'une copie de sauvegarde sur support physique, sous pli. Sa réception se fera avant le **24/12/2019 à 12:00 h**. Elle pourra être envoyée sur un support papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB...). L'inscription "copie de sauvegarde" sera mentionnée sur l'enveloppe avec le nom du candidat et l'identification de la procédure, de sorte que la copie de sauvegarde soit identifiée avant l'ouverture des plis. Les documents composant la copie de sauvegarde devront être signés. La copie de sauvegarde ne sera ouverte pour remplacer l'offre dématérialisée qu'en cas d'anomalies dans la réception de celle-ci. La copie de sauvegarde sera détruite si la réception électronique s'est faite normalement.

Adresse pour l'envoi de la copie de sauvegarde :

Parc national de Port-Cros Pour le compte du Parc national des Calanques
Cellule Marchés publics : Danielle Forestier Allée du Castel Sainte Claire BP 70220
83406 HYERES Cedex

Dispositions diverses

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec le ou les candidats dont les offres, à l'ouverture des plis, sont susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres initiales, la négociation n'est pas nécessaire.

La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Modification en cours d'exécution

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications, de compléments au marché initial, quelque soit le montant, en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon l'art. R2194-1.

Clauses de réexamen – champs d'application et nature des modifications ou options envisageables :

- prestations supplémentaires, fournitures complémentaires,
- variation de prix
- sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues, etc...

L'intégration de ces modifications se fera par voie d'avenant.

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire, en application de l'Article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de fournitures similaires.

Avenant

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumise à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet d'un avenant.

Exclusivité

Le Pouvoir adjudicateur pourra valablement recourir à un tiers en cas d'incapacité du titulaire de lui fournir les prestations (délai...).

Renseignements complémentaires

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

[Rappel : Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.](#)